



Stage non rémunéré - est ce possible ?

Par **thierry**, le **13/06/2011** à **19:42**

Bonjour, rnest-il possible de faire un stage de 8 à 12mois non rémunéré ? En effet, dans le cadre d'un master, la seconde année est consacrée exclusivement à la préparation d'un mémoire dans un laboratoire. J'aurais trouvé un laboratoire qui m'accepte et le sujet me semble intéressant. Je ne demande pas plus, mais le laboratoire me dit qu'il ne peut m'accepter car tout stage de plus de 2 mois doit être rémunéré. Y a t il une solution (je ne voudrais pas perdre cette occasion) ?

Par **Cornil**, le **21/06/2011** à **23:33**

bonsoir Thierry rnon effectivement, tout stage de plus de 2 mois doit être rémunéré, oh, pas bien cher! rnVoir <http://www.service-public.fr/actualites/00730.html> , le montant devant être actualisé de quelques % et la durée minimale a été ramenée à 2 mois.rnUn employeur refusant de donner cette gratification n'est rien d'autre à mon avis qu'un exploitateur de jeunes en précarité.

Par **thierry**, le **22/06/2011** à **09:00**

Merci pour la réponse. Je vais voir comment faire.